



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE CHANCIA
 Séance du lundi 19 septembre 2022**

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 10 Présents : 9 Votants : 9</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le lundi dix-neuf septembre, à dix-huit heures trente-sept minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p>
<p>Date de convocation du conseil municipal : 12/09/2022</p>	<p>Étaient présents : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Éric, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.</p>
<p>Date de mise en ligne de la délibération : 22/09/2022</p>	<p>Absents : KOCIOL Guillaume, Secrétaire de séance : FOURNIER Christophe</p>
<p>Objet : Tarification de location de la salle des fêtes pour le Nouvel AN 2022</p>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** le tarif de location de la salle pour le 31 décembre 2022 à 500 € pour les habitants de Chancia (location du samedi 31 décembre 2022 au dimanche 1^{er} janvier 2023).
- **FIXE** le tarif de location de la salle pour le 31 décembre 2022 à 750 € pour les extérieur (location du samedi 31 décembre 2022 au dimanche 1^{er} janvier 2023).
- **FIXE** le tarif des cautions :
 Caution de la salle : 600 €
 Caution ménage : 600 €
- **DECIDE** que les éventuelles demandes de location pour cette soirée seront soumises au conseil municipal pour avis ou à une commission si aucune réunion du conseil n'est prévue.

Pour extrait certifié conforme
 Le Maire, Robert BONIN